

Homologations et conformités

RCC-M

ISO 3452-2

EDF (PMUC : Produits et Matériels Utilisables en Centrale)

FABRICANT : Babb Co (Fr)

DESCRIPTION / APPLICATION(S) :

Produit bleu, thixotropique :

1. Recherche de défauts de planéité
2. Recherche de discontinuités débouchantes par ressuage coloré. Type 2 méthode A ou C niveau 2 selon ISO 3452-2.

Produit(s) associé(s) : 1- En contrôle de portée :

Dégraissants : N120, chiffonnettes N120

Nettoyants : N106A, chiffonnettes N106A, BabbCoSafe 105

L'emploi de tout autre produit peut « déstabiliser », c'est-à-dire liquéfier le Bleu PR.

2- En ressuage :

Dégraissants : N120, chiffonnettes N120

Nettoyants : N106A, chiffonnettes N106A

Révélateurs : D-100, R60, D-106

MISE EN OEUVRE

1- Contrôle de la portée d'une pièce devant réaliser une étanchéité par contact sur une autre (vannes, clapets à opercule, par exemple) :

Dégraisser et sécher les surfaces devant entrer en contact avec des chiffonnettes préimprégnées de N120 de préférence, ou à défaut, de chiffonnettes de N106A ou du BabbCoSafe105. On peut aussi utiliser le N120 en aérosol ou avec des chiffons propres.

Appliquer le Bleu PR **en couche fine** sur la pièce mobile de l'ensemble à contrôler. Ensuite, procéder au contact des surfaces, sans rotation.

Le Bleu PR se dépose par transfert sur la surface en opposition. Toute absence de transfert est signe de non contact.

Le Bleu PR peut, après usage, être nettoyé à l'eau seule, à l'eau avec un détergent approprié, avec un

solvant comme le N120 ou le N106A (préférer les chiffonnettes pré imprégnées de N120 ou N106A prêtes à l'emploi de Babb Co).

2- Si le Bleu PR est utilisé en tant que pénétrant thixotropique, utiliser la procédure décrite cidessous.

Avant toute application, il est indispensable d'éliminer toutes les souillures susceptibles de boucher les défauts, à l'aide d'un procédé adéquat (dégraissage au N120 par exemple).

Appliquer le produit gélifié à l'aide d'un pinceau, d'une brosse, d'un chiffon, sur la zone à contrôler, en couche suffisamment épaisse pour masquer le métal de base. Eviter les stries dues à un pinceau trop rigide : la couche doit recouvrir uniformément la surface à tester.

Durée de pénétration de 20 à 30 minutes au moins.

Elimination de l'excès de pénétrant à l'aide de chiffons propres et secs. Les dernières traces peuvent être enlevées :

- à l'aide d'un chiffon propre et très légèrement humecté de N 106 A, suivi du passage d'un chiffon propre et sec, ou à l'aide de chiffonnettes N 106A.

- ou avec un chiffon très légèrement humecté d'eau suivi du passage avec un chiffon propre et sec.

L'application du révélateur se fait selon le mode opératoire approprié au révélateur mis en oeuvre.

L'examen se fait sous éclairage blanc, 500 lux mini sur la surface de la pièce.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Très faible teneur en halogènes (fluor, chlore, brome) et soufre

Compatible avec tous métaux, céramiques et certaines matières synthétiques

Aspect produit gélifié bleu foncé.

Point éclair > 65°C

Viscosité très élevée, mais peut être fortement abaissée sous sollicitation mécanique.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Transport / Manipulation : voir Fiche de Données de Sécurité (FDS).

Stockage : Garder à l'abri de l'humidité.

Température limite : 0° à 50° C.

Garder les emballages fermés entre chaque prélèvement.

1 Date : 05-07-2017 Rédigé et vérifié par : F. Héron

Cette fiche annule et remplace la précédente.

Les informations de cette notice sont données de bonne foi mais n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent par conséquent aucun engagement, ni aucune garantie de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Les données qui y sont exposées rendent compte d'essais effectués par SOCOMORE qui se réserve par ailleurs le droit d'apporter des modifications techniques au produit. Ces données ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour l'adéquation du produit à chaque cas déterminé. Nous vous invitons à vérifier dans tous les cas la législation locale applicable à l'utilisation de notre produit. Nos services sont à votre disposition pour information.

1 Date : 05-07-2017 Rédigé et vérifié par : F. Héron